

Décisions prises lors du dernier conseil : 12 juillet 2016.

- Le maire ouvre la séance à 20h30.

Sont présents :

- Mmes Marie-Hélène JEANJEAN, Claudine BARDIAUX, Aurélie TIRMARCHE, Juliette FAGHEL.
- MM. Nicolas HECQ, Yannick HUMAIN, Vincent ANCELLIN, Pierre HUTTIN, Philippe HERMANT, Albert DUVAL, Jacques HICTER, Christian AUBARD, Michel FUSIER-DELALANDE.

Sont absents :

- Mme Cécile Millet, M. Jean-jacques RICHARD **Secrétaire** :
- Mr Yannick HUMAIN.

LE CONSEIL DÉCIDE:

- De modifier l'ordre du jour.
- D'approuver le procès-verbal du conseil du 18 avril et du 17 juin 2016.
- De demander une estimation à un maître d'oeuvre pour le nouveau lotissement.
- D'autoriser le maire à signer les conventions ADICA pour engager les études "Croix Saint-Claude" et "sécurisation et hydraulique rue de la Liberté".
- D'accepter le don de 10€ de l'ASCLS.
- De nommer Mme Marie-Hélène JEANJEAN membre à la commission transfert de charge de la Communauté de Commune du Pays du Vermandois.
- De demander une subvention DETR pour les travaux supplémentaires de l'école maternelle.
- D'autoriser le maire à signer un prêt croissance verte à taux zéro sur 20 ans pour les travaux d'isolation de l'école auprès de la Caisse des Dépôts.
- De modifier le projet DETR "sécurisation de la voirie".
- De délibérer pour qu'Orange intervienne pour étanchéifier son réseau entre les chambres et les riverains et la réfection totale des connexions existantes sur la commune.
- De refuser la demande de participation de "Bouge dans l'Aisne".
- De placer le terrain cadastré C157 en état d'abandon suite à sa mise en demeure.
- De refuser le remboursement des repas scolaires et des heures d'accueil périscolaires non

consommés.

- De modifier le règlement intérieur "restauration scolaire et accueil périscolaire".
- De modifier la délibération pour une baisse du coût du changement des lampadaires rue de Picardie.
- De choisir les luminaires rue des Écoles.
- De baisser le coût des colis pour les anciens en fin d'année.
- De demander deux devis pour le repas des anciens.
- D'allouer 30€ de pain pour une famille.

LE MAIRE INFORME LE CONSEIL:

- Du nettoyage des canalisations d'eau pluviales.
- Suite aux intempéries du 11 mai dernier, un devis est demandé pour relever le niveau des trottoirs devant trois entrées.
- Du refus de la subvention de l'agence de l'eau pour le bouclage du réseau d'eau entre le château d'eau et le champs Genlis.
- Sur l'audit de l'éclairage public effectué par l'USEDA.

DIVERS

- Un élu demande que le panneau d'entrée d'agglomération sur le RD N°68 venant de Saint-Quentin soit plus visible.
- Un courrier sera envoyé au conseil départemental pour que le fauchage du bas coté de la chaussée soit effectué afin de rendre le panneau d'entrée d'agglomération visible à 150 m.

Mme le Maire lève la séance à 22h10.